

École et citoyenneté : une enquête française

Anne LEBLANC

Le Conseil national d'évaluation du système français (Cnesco) a conduit une enquête statistique auprès de 16 000 collégiens et lycéens sur l'ensemble du territoire français intitulée « *Engagements citoyens des lycéens* »¹. Plusieurs volets de cette enquête seront publiés en 2018-2019. Le premier vise à connaître la réalité des attitudes, représentations et engagements civiques des lycéens en classe terminale.



En avril 2016, la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation notait que les élèves de tous les pays membres de l'Union européenne bénéficiaient depuis plus de trente ans d'une éducation à la citoyenneté². Malgré cela, elle relevait l'augmentation de l'expression du racisme, de l'intolérance et de formes de radicalisation conduisant parfois à une violence extrême. Cette conférence pointait la difficulté d'évaluer les acquis d'apprentissage quand il s'agit de cette

éducation car elle comporte un volet « savoirs », mais également un volet « attitudes et comportements ».

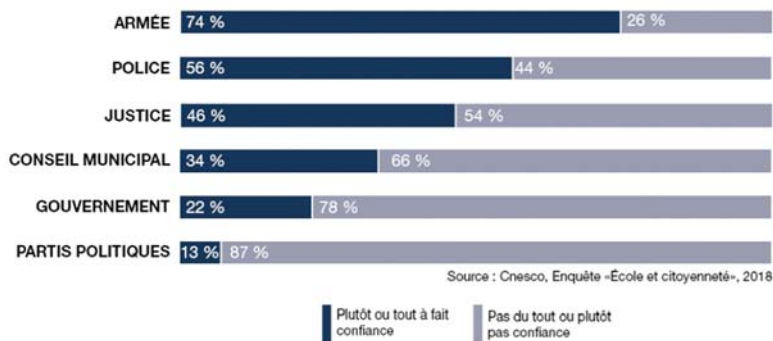
Il est donc très difficile de définir des normes de référence et des processus pour évaluer les acquis d'apprentissage dans ce domaine, et donc de mesurer l'efficacité de cette éducation. Le Cnesco, malgré cette difficulté d'évaluation, a décidé de lancer en 2018 un dispositif d'investigation scientifique ambitieux sur ce sujet : l'école remplit-elle sa mission de préparation des jeunes à leur rôle

de citoyens dans des contextes de crise politique de la représentation nationale, et de montée des extrémismes et des discours radicalisés ?

Une confiance faible dans les institutions

Nathalie MONS, présidente du Cnesco, explique que la défiance envers les institutions se développe avant l'âge adulte. Un quart des élèves de terminale n'ont pas ou ont peu confiance dans le système démocratique. 60% ont une confiance modérée, et seulement 13% d'élèves ont

Figure 1. Confiance des élèves de Terminale dans les institutions



fortement confiance. Plus inquiétant encore, une majorité de lycéens (61%) ont une confiance modérée dans leur capacité à participer au système démocratique, et un élève sur quatre ne s'estime pas du tout ou peu capable d'y participer.

Dans une même logique, 12% seulement d'entre eux s'engagent dans une organisation politique militante. Les garçons semblent plus attachés à ce militantisme (16% contre 9% pour les filles), et on constate un engagement plus fort dans les lycées professionnels (21%) et parmi les élèves issus de l'immigration de première génération (20%).

L'engagement : humanitaire et environnement

Après ce constat peu encourageant, l'enquête révèle l'adhésion des lycéens à des formes renouvelées de participation à la vie de la cité. Plus de 40% des jeunes déclarent une expérience d'engagement associatif dans l'humanitaire ou la défense de l'environnement. Ils souhaitent, par ailleurs, davantage s'orienter vers des engagements revendicatifs ponctuels, non affiliés (pétitions, manifestations, boycott de produits)³.

En la matière, il est notable de constater que les filles présentent un potentiel de mobilisation plus important que les garçons alors que, sur l'engagement politique, elles ont tendance à s'autocensurer et à moins envisager la possibilité de se présenter à une élection que les garçons (15% pour 25% de garçons).

L'engagement civique dans le cercle scolaire

Les opportunités d'engagement civique à l'école sont multiples (délégués, tutorat,

organisation de la Maison des lycéens, projets citoyens...), mais à peine la moitié des élèves y sont investis.

En ce qui concerne la fonction de délégué, 25% des élèves en ont eu l'expérience, mais on constate que plus d'un tiers des élèves « captent » ces postes sur plusieurs années. Ce cumul des mandats restreint donc de facto le nombre d'élèves qui en font l'expérience. D'autre part, ceux qui déclarent « avoir d'excellents résultats scolaires » y sont surreprésentés. L'élite scolaire truste donc ces fonctions. Mais 49% des élèves estiment que l'avis des délégués n'est pas pris en compte. L'école n'apparaît pas, pour les élèves, comme un lieu de débat où les adultes sont ouverts à l'expression de leurs opinions.

Une auto-exclusion de la participation citoyenne

Nathalie MONS insiste sur la nécessité de s'inquiéter d'une frange de la population scolaire qui ne manifeste aucun intérêt pour toute forme d'engagement. 4% d'élèves interrogés refusent tout engagement futur. Ce volet de l'enquête concernant les élèves qui ont réussi à « se hisser » en terminale, l'auteur estime qu'elle minore forcément cette partie de la jeunesse qui s'exclut ou se sent exclue de la vie de la cité. Les jeunes de ce groupe se retrouvent particulièrement dans les lycées professionnels, chez les garçons, et chez ceux ayant des connaissances civiques très faibles. Ces lycéens ont une forte défiance vis-à-vis des institutions et un sentiment d'impuissance à peser sur les affaires de la cité.

Autre inquiétude : le paradoxe des « excellents élèves »

Le groupe d'élèves déclarant avoir d'excellents résultats représente 7% de l'enquête. On l'a vu, c'est parmi ceux-ci que se recrutent les délégués de classe. Ils sont également bien représentés parmi les lycéens se chargeant du tutorat des plus jeunes.

Par contre, on constate un résultat paradoxal à leur sujet. Alors que plus les résultats scolaires progressent, plus la volonté d'engagement s'améliore, pour cette élite scolaire, les perspectives de participation civique s'établissent à des niveaux faibles comparables à leurs collègues qui disent avoir de mauvais résultats scolaires.

Comment expliquer ce comportement de mise à distance d'un engagement citoyen futur (vote, adhésion à un parti politique, bénévolat, actions de protestation) ? La chercheuse émet l'hypothèse du coût d'opportunité que représentent ces activités collectives pour des élèves tournés quasi exclusivement vers la compétition scolaire. Elle relève, par ailleurs, que d'autres recherches mettent en évidence que ces attitudes de mise à distance de participation à la vie de la cité et de la défiance dans les institutions se retrouvent également chez les adultes très qualifiés et appartenant à des catégories socioprofessionnelles supérieures.

Si les premiers éléments d'analyse ne surprendront pas les enseignants, ils s'inquièteront certainement de ces deux franges très différentes de la population scolaire qui adoptent volontairement une position de repli face à l'engagement citoyen. ■

1. www.cnesco.fr/fr/engagements-citoyens/
 2. *Vers un cadre de compétences pour la citoyenneté démocratique*, rapport (rapporteur : Jacques LEGENDRE), mars 2016
 3. Cette analyse confirme les propos d'Elena LASIDA dans la vidéo « *Démocratie et engagement* » lors de l'Université d'été 2018 - <http://enseignement.catholique.be> > **Traces Université d'été**